

Le 23 décembre 2014

**VERSION ÉLECTRONIQUE**

Office national de l'énergie  
517, Dixième Avenue S.-O.  
Calgary (Alberta) T2R 0A8

**À l'attention de madame Sheri Young, secrétaire de l'Office**

**Objet : Pipelines Enbridge Inc. (Enbridge)**

**Projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9**

**Dossier n° OF-Fac-Oil-E101-2012-10 02**

**Ordonnance XO-E101-003-2014**

**Condition 15 : Conformité du système d'arrêt d'urgence – Mise à jour n° 2**

Madame,

Comme suite à la lettre déposée le 14 août 2014 (dossier A62270) et à la lettre déposée le 6 octobre 2014 (dossier A63300), Enbridge confirme que les trois bâtiments énumérés ci-après sont maintenant installés.

**Terminal de Sarnia**

- un bâtiment pour densitomètre à détection par lots
- un bâtiment pour variateur de fréquence

**Terminal de Montréal**

- un bâtiment pour instrument de transfert de propriété à Montréal

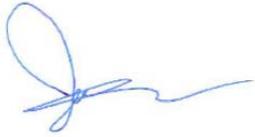
Enbridge a procédé à des essais sur les plans mécanique, électrique et logique pour s'assurer de la connectivité de l'équipement à ses systèmes de contrôle et d'alimentation et elle confirme que ses systèmes d'arrêt d'urgence sont conformes à toutes les exigences de l'article 12 du *Règlement sur les pipelines terrestres* et à la clause 4.14.3.3 de la norme CSA Z662-11.

La présente sera disponible pour consultation sur le site Web de la canalisation 9 d'Enbridge au lien suivant :

[http://www.enbridge.com/ECRAI\\_FR/Line9BReversalProject\\_FR/RegulatoryInformation.aspx](http://www.enbridge.com/ECRAI_FR/Line9BReversalProject_FR/RegulatoryInformation.aspx)

Pour tout renseignement supplémentaire, l'Office est prié de contacter la soussignée au 403-767-4581, ou encore Margery Fowke, directrice, Affaires juridiques et réglementaires au 403-266-7907.

Veillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop followed by a horizontal line and a small flourish.

Jesse Ho  
Analyste principale, Réglementation